

**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DU 11 DÉCEMBRE 2019**



*N° de résolution  
ou annotation*

À une séance du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale dûment convoquée et tenue au 391, rue De La Mennais, Louiseville, ce onzième jour du mois de décembre deux-mille-dix-neuf, à dix-neuf heures, à la salle multifonctionnelle, à laquelle étaient présents :

---

**PRÉSENCES :**

**Représentants des parents**

Alain Deschênes  
Nancy Lambert  
Daniel Lamer  
Marie-Claude Lachance  
Séverine Débiolles

**Représentants des enseignants**

Martine Lacombe  
Patrice Lahaie  
Renée Lesage  
Louise Tremblay

**Représentante du personnel de soutien**

Patricia Noël

**Représentantes des élèves**

Laurence Cormier  
Florence Branchaud

**Représentante de la communauté**

Nathalie Leblanc

**Direction**

Kathya Paquin, directrice  
Paul Montembeault, directeur adjoint

**1. PRÉSENCES ET QUORUM**

La présidente du conseil d'établissement madame Nancy Lambert ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

**2. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT** que madame la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 11 décembre 2019;

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **MONSIEUR ALAIN DESCHÊNES**, il est résolu à l'unanimité;

**D'ADOPTER** l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 11 décembre 2019 tel que déposé.

#### 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2019

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2019, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **MADAME LOUISE TREMBLAY**, il est résolu à l'unanimité :

**DE DISPENSER** la présidente de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2019;

**D'ADOPTER**, le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2019 du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale tel que déposé.

108-CÉ 19/20-12

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 9 OCTOBRE 2019

Aucun suivi

#### 6. CORRESPONDANCE (COURRIER ADRESSÉ AU CÉ)

- Document pour la nomination des directions d'établissements
- Document pour les contenus en sexualité

#### 7. COMPTE RENDU DU CONSEIL ÉTUDIANT (ACTIVITÉS PASSÉES ET À VENIR)

Les deux représentantes du conseil étudiant présentent les activités passées et à venir

##### Les activités passées

**31 octobre** - Activités d'Halloween : Bar à bonbons, défilé des costumes, photomaton.

**13 novembre** - Salon de l'activité physique

**Semaine du 18 novembre** : Semaine des dépendances, plusieurs activités sur l'heure du midi pendant la semaine. Il y a eu du yoga, de la danse hip-hop, des jeux de société et un party sans alcool.

**21 novembre** – Balance gars-filles pour le Noël du Pauvre. C'est la somme de 3 605 \$ que nous avons remis au téléthon du Noël du Pauvre qui avait lieu le 29 novembre dernier à la salle J. Antonio Thompson. L'argent revient à l'école.

##### Activités à venir

**11 décembre** : Spectacle de musique Rock avec les élèves inscrits dans le cours parascolaire.

**12 et 13 décembre** : Film de Noël : Maman je m'occupe des méchants

**13 décembre** : Journée pyjama et jeu du Loup-garou à la salle multifonctionnelle

**16 décembre :** Midi Just Dance

**17 décembre :** Midi Impro

**18 décembre :** Midi Noël : Journée chandail et accessoires de Noël. Antoni Pâquet sera sur place pour prendre des photos.

**19 décembre :** Tournoi de ping-pong

**20 décembre :** Déjeuner des finissants en avant-midi au restaurant Les Ailes du Sport, suivi de jeux de société dans les gymnases et la Coupe de L'Express en après-midi pour toute l'école.

La Coupe de l'Express est une course à étapes de style Fort Boyard avec un mélange d'épreuves physiques, humoristiques et intellectuelles. Des équipes de 8 à 10 joueurs, incluant un membre du personnel de l'école. La Coupe est séparée en deux parties, le côté plus sportif dans les gymnases et le côté plus intellectuel et humoristique dans le reste de l'école. Pendant que le premier cycle fait la partie sportive, le deuxième cycle fait l'autre partie, ainsi de suite.

**Mois de janvier :** Rentrée culturelle : différents kiosques sur la place d'accueil pour expliquer les différentes activités parascolaires. Il y aura également un midi jeux de société et d'autres activités midi.

**Du 3 au 7 février :** Semaine du mieux-être

**Du 10 au 14 février :** Semaine de l'amour et de l'amitié

**Du 17 au 21 février :** Semaine de la persévérance scolaire

**19 février :** Secondaire en spectacle

## **8. COMPTE RENDU DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Monsieur Alain Deschênes discute de la dernière rencontre. Les rencontres sont très difficiles et sont très longues. Le comité tourne en rond à propos de la Loi 40.

Le 17 octobre dernier, une réunion spéciale a eu lieu et c'est monsieur Lamer qui a assisté à cette réunion. Ils ont reçu 116 questions et ils devaient y répondre.

## **9. TRAVAUX DU CONSEIL**

### **9.1 ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER – AJUSTEMENT ET RÉVISION**

**CONSIDÉRANT** l'article 95 de la LIP qui stipule que le conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par la direction et le soumet à l'approbation de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** que les informations relatives aux ajustements des allocations de base pour les activités éducatives incluses dans les Règles budgétaires 2019-2020 produites par le MÉES n'étaient pas disponibles au moment de l'adoption du budget annuel par le conseil d'établissement à la séance du 9 octobre 2019;

**CONSIDÉRANT** que dans les Règles budgétaires de fonctionnement des commissions scolaires pour l'année scolaire 2019-2020, le MÉES impose des compressions à

appliquer aux ajustements et permet aux commissions scolaires d'effectuer des choix quant à l'utilisation des sommes;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la direction quant à l'utilisation des montants alloués à l'école pour les activités éducatives;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **MADAME RENÉE LESAGE**, il est résolu à l'unanimité;

**DE MANDATER** la direction pour faire parvenir une copie de la présente résolution et du rapport financier ajusté et révisé à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy pour qu'elle l'approuve;

**D'AUTORISER** la direction à faire des transferts d'enveloppes budgétaires afin de répondre à des besoins urgents de l'école. En pareil cas, il devra présenter et faire adopter ces changements, dès la séance suivante du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale.

108-CÉ 19/20-13

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9.2 APPROBATION DES MODALITÉS D'APPLICATION DU RÉGIME PÉDAGOGIQUE 2020-2021 (PROGRAMME INSTITUTIONNEL ET ESCALE-ACTION)**

Les membres du conseil ont reçu dans les délais prescrits les documents pour en prendre connaissance afin de pouvoir en discuter et approuver les modalités d'application du Régime pédagogique 2020-2021 (programme institutionnel et Escale-Action).

La direction propose de réitérer Escale-Action au programme institutionnel qui est offert aux élèves du 1<sup>er</sup> cycle.

**CONSIDÉRANT** que l'article 86 de la *Loi sur l'instruction publique* précise que le conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale de Louiseville approuve les modalités d'application du Régime pédagogique proposées par la direction;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **MONSIEUR DANIEL LAMER**, il est résolu :

**D'APPROUVER** les modalités d'application de l'article 23 du Régime pédagogique dans lequel est intégré Escale-Action telles que proposées par la direction de l'école, dont copies sont jointes en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

108-CÉ 19/20-14

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9.3 APPROBATION DU TEMPS ALLOUÉ À CHAQUE MATIÈRE**

La directrice, madame Kathya Paquin précise que dans le Régime pédagogique le temps est proposé à titre indicatif et non prescriptif (sauf au PFAE). Elle rappelle également que, règle générale, une unité correspond à environ 25 heures de cours.

**CONSIDÉRANT** que l'article 86 de la *Loi sur l'instruction publique* donne au conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale de Louiseville le mandat d'approuver la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposée par la directrice en tenant compte du temps alloué à Escale-Action;

**CONSIDÉRANT** que la proposition de madame Paquin, directrice, a été élaborée avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**CONSIDÉRANT** que la proposition déposée par la directrice respecte les programmes d'enseignement, le Régime pédagogique et les encadrements de l'Entente nationale;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **MONSIEUR ALAIN DESCHÊNES**, il est résolu;

**D'APPROUVER** la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option telle que proposée par la direction pour l'année scolaire 2020-2021, dont une copie est jointe en annexe au présent procès-verbal.

108-CÉ 19/20-15

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**9.4 ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES MONTANTS REÇUS PAR L'ÉTABLISSEMENT POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES**

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale confirme que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a alloué à l'établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 419 114 \$;

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement;

Veillez prendre note que ce montant ne couvre pas la mesure dédiée suivante:

- Programme La culture à l'école – Volets 2, 3 4 et 5 (15182);

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME PATRICIA NOËL**, d'adopter le déploiement de ces mesures.

108-CÉ 19/20-16

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9.5 ADOPTION DES CHOIX BUDGÉTAIRES POUR LA MESURE - ÉCOLE INSPIRANTE (M15230)**

**CONSIDÉRANT** la mesure qui vise à stimuler les initiatives afin de créer de nouvelles marges de manoeuvre pour les établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire;

**CONSIDÉRANT** les besoins des élèves de notre établissement;

**CONSIDÉRANT** que la mesure 15230 au montant de **23 053 \$** pour notre établissement exclut toutes dépenses d'investissements lesquelles sont couvertes par les règles budgétaires d'investissements des commissions scolaires;

**IL EST PROPOSÉ** par **MADAME MARIE-CLAUDE LACHANCE**, de choisir les moyens les plus favorables pour notre milieu en répartissant cette somme dans le but d'inciter les élèves à développer leurs champs d'intérêt et à s'engager dans la réussite éducative.

108-CÉ 19/20-17

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **9.6 ADOPTION DE L'UTILISATION DES SOMMES PROVENANT DE L'APPROPRIATION DES SURPLUS**

**CONSIDÉRANT** le résultat financier de l'école secondaire l'Escale pour l'exercice 2018-2019;

**CONSIDÉRANT** le montant de **8 369 \$** auquel l'école est admissible suite à l'application des règles de calcul de l'appropriation des surplus des établissements;

**CONSIDÉRANT** que les sommes doivent être utilisées pour des dépenses de fonctionnement;

**CONSIDÉRANT** que l'école prévoit utiliser **8 369 \$** pour payer une partie du règlement du recours collectif pour les frais chargés aux parents de **9 151 \$**.

**IL EST PROPOSÉ** par **MONSIEUR PATRICE LAHAIE**,

**DE PRIVILÉGIER** le règlement du recours collectif pour les frais chargés aux parents pour le montant de **8 369 \$**.

108-CÉ 19/20-18

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **9.7 APPROBATION DU CALENDRIER DES SORTIES ÉDUCATIVES**

<i>Centres de la Formation professionnelle à T-R</i>	<i>ACCÈS-DEP</i>	<i>12 et 13 novembre</i>
<i>Finale régionale Pop-Quiz</i>	<i>1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire</i>	<i>19 décembre</i>
<i>Activité de Noël</i>	<i>Tous les finissants</i>	<i>20 décembre</i>
<i>Escalade de bloc - Campus Escalade</i>	<i>5<sup>e</sup> secondaire SPORT PLUS</i>	<i>4 février</i>
<i>Journée aux Super glissades St-Jean-de-Matha</i>	<i>1<sup>re</sup> secondaire SPORT PLUS</i>	<i>11 février</i>
<i>Pièce de théâtre - Salle Anaïs-Allard-Rousseau</i>	<i>1<sup>re</sup> à 3<sup>e</sup> sec. ART DRAMATIQUE</i>	<i>10 mars</i>
<i>Pièce de théâtre - Salle J.-Antonio Thompson</i>	<i>1<sup>re</sup> à 3<sup>e</sup> sec. ART DRAMATIQUE</i>	<i>20 avril</i>
<i>Voyage éducatif à Washington</i>	<i>3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sec. ANGLAIS ENRICHÉ</i>	<i>21 au 24 avril</i>
<i>Temps Zéro</i>	<i>1<sup>re</sup> à 3<sup>e</sup> sec. ART DRAMATIQUE</i>	<i>10 mars</i>

<b><i>Le Malade imaginaire – La 4<sup>e</sup> représentation</i></b>	<i>1<sup>re</sup> à 3<sup>e</sup> sec. ART DRAMATIQUE</i>	<i>20 avril</i>
<b><i>Journée sportive Parc de la Mauricie</i></b>	<i>1<sup>re</sup> sec. SPORT PLUS</i>	<i>3 juin</i>

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **MADAME LOUISE TREMBLAY**, il est résolu :

**D’APPROUVER** le calendrier des projets d’activités tel que déposé dont les copies sont jointes au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

**D’APPROUVER** que soient réclamés aux parents qui choisiront d’inscrire leur enfant, les frais encourus. Ces frais sont ceux qui sont mentionnés sur la documentation présentant la programmation d’activités pour l’année scolaire 2019-2020;

**D’INSÉRER** au budget de l’école les dépenses et les revenus générés par cette programmation.

108-CÉ 19/20-19

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

#### **9.8 CONSULTATION DES CONSEILS D’ÉTABLISSEMENT – NOMINATION DES DIRECTIONS D’ÉTABLISSEMENT**

Chaque année, la direction générale de la Commission scolaire consulte les conseils d’établissement sur les critères à retenir dans le cadre des nominations des directions des établissements, conformément à l’article 79 de la LIP, et fait parvenir aux membres du conseil d’établissement un document de support.

Dépôt aux membres du document de support et des critères de sélection de la direction d’école pour 2020-2021 à l’école secondaire l’Escale.

La direction quitte la salle pour permettre au conseil de discuter et d’apporter des modifications, s’il y a lieu audit document.

**Après consultation les membres du conseil ont décidé de ne pas modifier le document.**

Madame Patricia Noël, secrétaire de gestion, fera le suivi auprès de la direction générale de la Commission scolaire.

108-CÉ 19/20-20

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

#### **10. RAPPORT DE LA DIRECTION**

***Bourses de l’ADIGECS (Association des directions générales des commissions scolaires)***  
*Le 7 mai prochain, lors du congrès de l’ADIGECS, Florence Branchaud, 5<sup>e</sup> secondaire recevra une bourse de 1 250 \$. Félicitations à Florence.*

***Récipiendaire de la Médaille académique du Gouverneur général du Canada***  
*La récipiendaire est Cora-Lee Villemure.*

### ***Élèves méritants de la 1<sup>re</sup> étape***

*Pour nos quatre valeurs : Le rendement scolaire, l'effort constant, le respect du cadre scolaire et l'engagement, c'est 109 élèves qui ont reçu un certificat et une carte-cadeau d'une valeur de 10 \$. De plus, l'élève méritant qui conservera un bon dossier jusqu'à la fin de l'année sera éligible à une sortie qui sera déterminée après consultation auprès des enseignants.*

### ***Première rencontre de parents du jeudi 14 novembre 2019***

*La rencontre a eu lieu le 14 novembre dernier sur la place d'accueil et la cafétéria. Nous avons eu une participation de 51 %.*

### ***Arrimage primaire/secondaire***

*Nous avons atteint nos objectifs qui étaient de réduire l'anxiété des jeunes de 6<sup>e</sup> année à l'arrivée au secondaire.*

### ***Semaine des dépendances***

*Félicitations à tous les intervenants, car ce fut une très belle semaine avec plusieurs activités.*

### ***Souper Spaghetti du Noël du Pauvre***

*Le souper spaghetti du Noël du Pauvre a eu lieu le 13 novembre dernier à la Porte de la Mauricie. Près de 15 000 \$ ont été amassés pour cet événement. L'école a reçu un certificat de reconnaissance pour ses 25 années d'implication.*

### ***Paniers de Noël***

*Les membres du personnel et les élèves ont rempli plusieurs paniers de Noël. L'Entre-Aide de Louiseville viendra chercher les paniers cette semaine.*

### ***Prochaines représentations théâtrales***

*Présentation de la pièce « NOËL D'ENFER » le 12 décembre pour le public et le 13 décembre pour les élèves du primaire.*

### ***Salon de l'activité physique***

*Le Salon de l'activité physique a eu lieu le 13 novembre dernier. Une douzaine d'exposants. Cette année les élèves du premier cycle, avec l'accord de leur enseignant pouvaient en profiter à partir de 11 h. Très bonne participation des élèves. 15 tirages d'une valeur de plus de 250 \$ ont été faits parmi les élèves qui ont participé.*

*Félicitations à Chloé Frigon, aux partenaires ainsi qu'à tous ceux qui ont participé.*

### ***Présentation des équipes sportives***

*La présentation des équipes sportives a eu lieu le 29 novembre dernier.*

### ***Indice IMSE 10***

*L'indice de défavorisation de l'Escale est resté le même que l'an passé, 10.*

## **11. AFFAIRES NOUVELLES**

### **a) Contenus en sexualité**

Nous allons en discuter à la prochaine rencontre avec le tableau des ateliers de Mme Lafrance.

b) Club des petits déjeuners

Les petits déjeuners débuteront en janvier prochain. Le local de Mme Trudel, la présidente des parents bénévoles de l'Escale a été amélioré avec un nouveau poêle.

c) Campagne de financement - voyage éducatif en Angleterre.

**12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le mardi 18 février 2020, à 19 h, à la salle multifonctionnelle.

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **MADAME FLORENCE BRANCHAUD**, il est résolu à l'unanimité :

**DE LEVER** la séance ordinaire à **21 H 52**.

108-CÉ 19/20-21

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**